



Journée de planification stratégique ON y va

Le 22 février 2018

Rapport sommaire

Animateurs: [Social Impact Advisors](#)

Contents

1. Introduction.....	3
2. Prochaines étapes : Nouvelle structure de participation	4
3. Processus	6
4. Thèmes centraux.....	8
5. Résumé des recommandations.....	10
<i>Thèmes stratégiques : Énoncés des résultats escomptés</i>	<i>10</i>
Accès.....	11
Équité	12
Qualité.....	12
<i>Groupes de travail sur les mesures : Recommandations.....</i>	<i>13</i>
Communication et sensibilisation.....	14
Évaluation et données.....	15
Services en français.....	16
Services aux Autochtones	18
Planification	19
Renforcement de la capacité et perfectionnement professionnel	21
Normes de programmes.....	23
Besoins particuliers et inclusion sociale	24
6. Commentaires sur la journée	27
Acknowledgements.....	Error! Bookmark not defined.
Annexe 1 : Pages de présentation générale pour les groupes de travail sur les mesures (à suivre).....	29

1. Introduction

Au total, 120 personnes ont participé à la Journée de planification stratégique ON y va. Les participants représentaient un large éventail de prestataires de services et de partenaires, réunis pour faire progresser la planification stratégique des centres pour l'enfant et la famille ON y va de Toronto.

Cette journée avait pour objectif de passer en revue les priorités énoncées dans le Plan initial, de confirmer l'orientation stratégique pour 2018 et 2019 et de formuler des recommandations sur les mesures à prendre pour lancer le processus de transformation. Elle visait aussi à rassembler un grand nombre d'intervenants du système ON y va (des prestataires de services et divers partenaires de prestation de services et financiers) pour établir les bases de la planification collaborative continue afin de renforcer l'intégration dans l'ensemble du système de services pour la petite enfance.

Elaine Baxter-Trahair, directrice générale des Services à l'enfance et Shannon Fuller, sous-ministre adjointe de l'Éducation ont souhaité la bienvenue aux participants. Puis Ashley Burger, gestionnaire de programmes des centres pour l'enfant et la famille ON y va aux Services à l'enfance, a présenté une vue d'ensemble du travail accompli à ce jour et l'objectif de la journée, et a fait quelques annonces importantes.

Les principales annonces concernaient les nouvelles priorités en matière de financement et de services pour 2018, notamment :

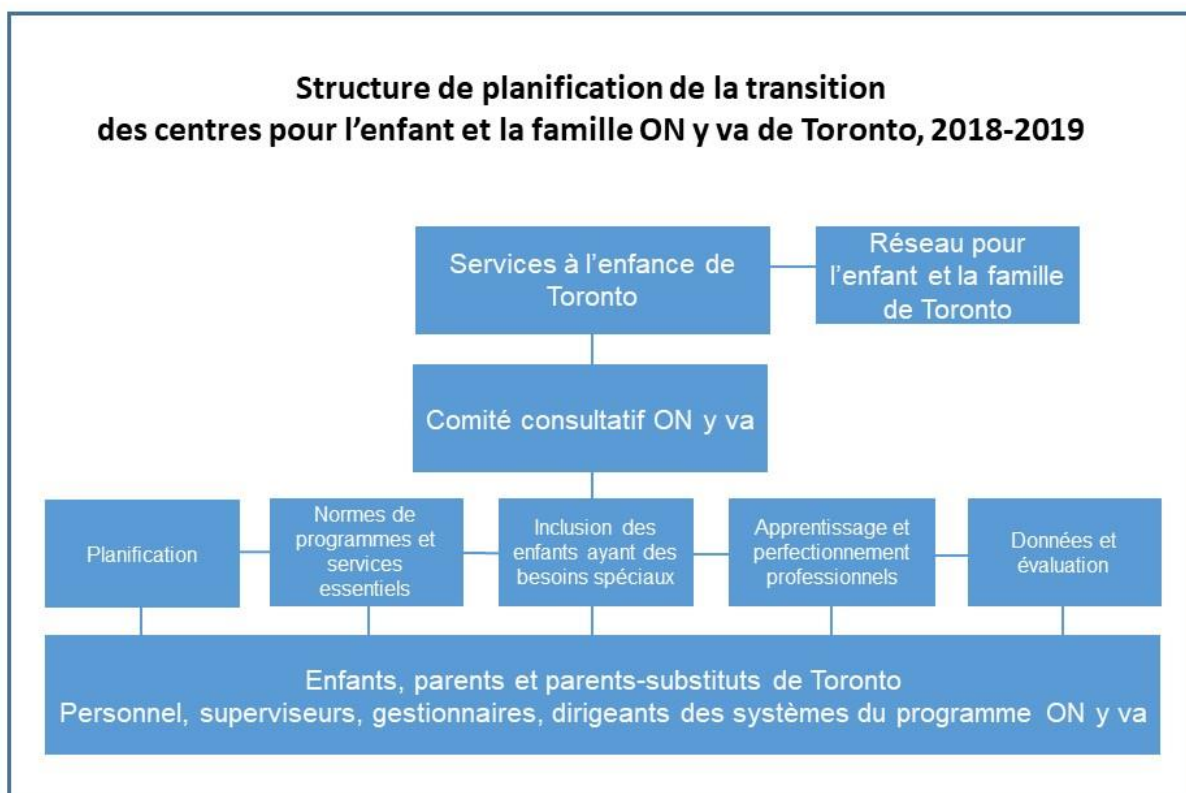
- une hausse de 3 % de tous les fonds alloués aux centres pour l'enfant et la famille ON y va en 2018;
- le lancement d'une nouvelle subvention unique pour l'amélioration des programmes afin de mettre à jour le matériel des programmes;
- la planification de l'ouverture de trois nouveaux centres pour l'enfant et la famille ON y va à Toronto; deux centres seront situés dans des quartiers défavorisés et un programme mobile visera à servir les familles LGBTAB de Toronto. Les responsables de programmes seront sélectionnés au moyen d'un processus de déclaration d'intérêt.

Ce rapport décrit le processus utilisé pour organiser l'échange d'information, d'idées et de recommandations entre les participants. Il présente également les thèmes centraux découlant de ce processus, et les recommandations finales tirées de chaque discussion de groupe. Cette journée ayant permis de recueillir un important volume de renseignements, ce rapport est seulement un résumé de certaines des recommandations clés.

Il s'agit seulement du début du processus et nous espérons que vous participerez avec autant d'enthousiasme à la suite alors que nous étudierons plus en détail toutes les recommandations et les idées échangées. Nous vous remercions pour votre participation et vos efforts qui ont fait la réussite de cette journée.

2. Prochaines étapes : Nouvelle structure de participation

Pour concrétiser les recommandations formulées lors de cet événement, notre prochaine mesure vise l'établissement d'une nouvelle structure de planification pour mieux analyser et mettre en œuvre les résultats de la Journée de planification stratégique. Les Services à l'enfance mettront en place un ensemble de groupes de travail, qui seront dirigés par un Comité consultatif. Cette structure est illustrée dans l'organigramme ci-dessous .



Le Comité consultatif ON y va sera composé de dirigeants du système, notamment des représentants d'organismes, de conseils scolaires, de partenaires du système et du personnel des Services à l'enfance. Le Comité consultatif ON y va aura pour fonction

de formuler des conseils sur les priorités et initiatives clés du système, d'assurer l'examen et l'harmonisation des activités entreprises par les différents groupes de travail, de garantir que toutes les stratégies, les ressources et tous les outils visent à renforcer la qualité, l'équité et l'accès aux services au sein du système ON y va de Toronto.

Les groupes de travail sont mis en place en conformité avec les priorités et les recommandations établies grâce à l'évaluation des besoins du système, dans le Plan initial et lors de la Journée de planification stratégique pour le système ON y va de l'Ontario. Les principales responsabilités des groupes de travail seront :

- l'évaluation des possibilités d'élaboration et de mise en œuvre des politiques;
- l'examen des versions préliminaires et la formulation de commentaires;
- l'organisation de consultations communautaires liées aux priorités principales, au besoin;
- la formulation de recommandations sur les prochaines étapes qui seront étudiées par les Services à l'enfance de Toronto et le Comité consultatif ON y va.

Nous sommes impatients d procéder à ces mesures grâce à une approche collaborative. Pour obtenir des renseignements sur le processus de candidature à l'un de ces groupes ou au Comité consultatif, consultez le bulletin destiné aux acteurs du secteur.

3. Processus

Après les discours de bienvenue et de présentation, les participants ont été invités à rejoindre des groupes de travail sur les mesures à prendre et sur les thèmes stratégiques. Les participants ont reçu des trousseaux composés d'un document d'une page présentant les grandes lignes de la situation actuelle pour chaque sujet. Ces documents sont joints en annexe.

Les groupes de travail sur les thèmes stratégiques ont discuté de l'équité, de la qualité et de l'accès aux services et ont travaillé à l'élaboration d'un énoncé des résultats escomptés pour chaque thème. Les groupes de travail sur les mesures ont partagé leurs connaissances du système actuel, et échangé des idées et des recommandations en vue de son amélioration. Ces derniers ont abordé les thèmes suivants :

- Communication et sensibilisation
- Évaluation et données
- Services en français
- Services aux Autochtones
- Planification
- Renforcement de la capacité et perfectionnement professionnels
- Normes de programmes
- Besoins spéciaux et inclusion sociale

Au cours de la journée, trois exercices visant à renforcer la compréhension de la situation actuelle, à générer des idées et formuler des recommandations ont été menés. Entre ces exercices, les participants ont pu aborder d'autres sujets en posant des questions et formulant des suggestions.

Dans le cadre du premier exercice, les participants ont échangé sur leurs propres expériences et ont donné leur avis pour renforcer la compréhension du sujet par le groupe.

Dans le cadre du deuxième exercice, les participants des groupes de travail sur les mesures ont lancé des idées liées à leur sujet et en cohérence avec les thèmes de l'équité, de la qualité et de l'accès aux services. Les participants des groupes de travail sur les thèmes stratégiques ont œuvré pour l'élaboration d'un énoncé des résultats escomptés pour chaque thème stratégique, qui décrit l'incidence que le secteur pourrait avoir sur les enfants, les familles et les parents-substituts d'ici 2020.

Dans le cadre du troisième exercice, les participants des groupes de travail sur les mesures ont sélectionné les idées hautement prioritaires de leur liste et ont formulé des recommandations. Les participants des groupes de travail sur les thèmes stratégiques ont peaufiné leurs énoncés des résultats escomptés pour y refléter les leçons tirées du travail accompli par les groupes sur les mesures et des conversations avec les autres participants.

4. Thèmes centraux

Principes du système ON y va (de Ministère de l'Éducation [Planning Guidelines](#))

Un système axé sur l'enfant et la famille : les programmes et les services sont conçus et exécutés pour répondre aux besoins uniques des parents, des parents-substituts et des jeunes enfants afin de contribuer à leur développement et à leur bien-être.

Un environnement accueillant : les centres représentent un lieu chaleureux et accueillant propice à la croissance et à la réussite à long terme (appartenance, bien-être, engagement et expression).

Un service de grande qualité : les programmes et services visent à encourager des résultats positifs et à entretenir des liens avec les enfants, les parents et les parents-substituts en se fondant sur les dernières données probantes et la recherche la plus récente.

Un système inclusif : les programmes et les services sont accessibles pour tous les enfants, parents et parents-substituts quels que soient leurs capacités et leurs milieux culturels, linguistiques, socio-économiques, religieux ou leur orientation sexuelle. Ils visent à répondre aux besoins de chacun d'eux.

Un système intégré : les programmes et services sont élaborés, coordonnés et exécutés de manière uniforme en collaboration avec un grand nombre de services communautaires, de conseils scolaires, de partenaires prestataires de services pour la petite enfance, de fournisseurs de soins primaires, de parents et de parents-substituts.

Un système communautaire : les communautés, les éducateurs, les parents et les parents-substituts participent à la conception de programmes et de services qui utilisent leurs forces, combler les lacunes cernées et répondent à leurs besoins uniques.

Les participants ont travaillé sur une série d'exercices visant à formuler des recommandations en harmonie avec les lignes directrices du système, énoncées par le ministère de l'Éducation (voir l'encadré latéral).

Un certain nombre de **thèmes centraux** sont ressortis au cours de cette journée. Ils ont été regroupés et résumés ci-dessous et représentent les thèmes de discussion les plus récurrents ou des domaines dans lesquels de nouveaux efforts s'imposent.

Une **compréhension commune** des principes d'équité, d'inclusion et de qualité ainsi qu'un engagement envers ceux-ci sont nécessaires dans tous les domaines d'action. La

promotion de ces principes nécessite un leadership intentionnel.

L'établissement de normes communes dans les domaines du développement de programmes, du fonctionnement et du perfectionnement professionnel est nécessaire pour respecter les lignes directrices. Il faudra allouer du temps et des ressources pour concrétiser cette vision. Pour cela, on doit combler les écarts en matière de capacité au sein du système.

Il est important d'établir de **solides réseaux** internes et externes afin que l'ensemble de la communauté participe à la promotion du bien-être des enfants et des familles. L'établissement de réseaux visant à promouvoir la collaboration et à renforcer la capacité en planification locale est une priorité.

Il faut encourager **la participation des familles et des parents-substituts** tout au long du processus visant à répondre à leurs besoins uniques en matière d'accès aux services et d'équité, et les aider à promouvoir le développement de l'enfant en santé et de solides relations entre les enfants et les adultes.

Il faut assurer **l'embauche et la formation du personnel** et l'aider à agir selon les principes énoncés. La communication et les activités de perfectionnement professionnel doivent être inclusives, accessibles, adaptées au public visé et proposées sous divers formats.

On doit tendre vers **une planification, une évaluation, une prise de décisions et un établissement de réseaux équilibrés aux échelles locale et régionale** pour promouvoir la qualité, l'inclusion et l'intégration.

Un accès en ligne et des outils de technologie de l'information visant à renforcer la communication entre les prestataires de services et aider les familles à s'orienter au sein du système sont nécessaires.

5. Résumé des recommandations

Les éléments suivants du rapport sont un compte rendu des recommandations formulées par chaque groupe.

Thèmes stratégiques : Énoncés des résultats escomptés

Les groupes de travail sur les thèmes stratégiques ont rédigé des énoncés des résultats escomptés pour chaque domaine d'intérêt. Un énoncé des résultats escomptés décrit l'incidence qu'un organisme, un groupe ou un réseau espère avoir dans un délai donné.

Les thèmes sélectionnés pour les discussions de ces groupes étaient l'équité, l'accès aux services et la qualité. Contrairement aux groupes de travail sur les mesures, ces groupes n'avaient pas de document d'orientation d'une page pour encadrer la discussion. Les modalités pouvaient être définies librement.

L'élaboration d'un énoncé des résultats escomptés au début du processus de planification permet de créer un cadre qui orientera la prise de mesures et aidera à établir ce qui relève ou non de la responsabilité de l'organisme ou du système. Il définit clairement les bénéficiaires et les résultats attendus pour ces derniers. Connaître la destination aide à paver la voie vers l'atteinte des objectifs. Le fait d'avoir un but précis aide également tous les intervenants du système à connaître leur rôle. Cette précision sert de catalyseur pour la prise de mesures et la collaboration, car chacun sait quelle sera sa contribution.

Bien que tous les participants aient fait de leur mieux pour élaborer ces énoncés et, ainsi, aider à orienter les recommandations formulées par les groupes de travail sur les mesures (en s'appuyant sur les idées échangées), l'élaboration de ces énoncés était très ambitieuse compte tenu du délai imparti. Il a été difficile de mettre tout le monde d'accord sur la définition de chaque thème. Les discussions au sein de chaque groupe étaient enrichissantes, mais il a été évident que cet exercice d'établissement des objectifs par rapport aux résultats attendus par thème nécessiterait davantage de discussions et de temps. Le Comité consultatif poursuivra les discussions entamées par les groupes.

On a constaté lors de ces conversations que les thèmes se chevauchaient considérablement. En effet, les objectifs liés à l'accès, l'équité et la qualité sont interdépendants : l'un ne pourrait être réalisé sans les autres. Il pourrait être utile pour le Comité consultatif de parvenir à élaborer un énoncé qui comprend tous ces thèmes

et établit les responsabilités communes des intervenants du système pour les prochaines années.

En fin de compte, les idées échangées et les énoncés élaborés par les groupes de travail sur les thèmes stratégiques étaient parfaitement en harmonie avec les recommandations des groupes de travail sur les mesures.

Accès

Les participants ont discuté de la définition de ce terme. Ils ont conclu qu'en règle générale, l'accès est lié à la capacité. On doit adopter une stratégie sur l'accès est au sein du secteur et l'appliquer grâce :

- à la collaboration au sein du système et avec les partenaires communautaires, et aux évaluations des besoins de chaque quartier;
- à la formation du personnel sur l'interaction avec les adultes ayant des besoins particuliers;
- à des services et des programmes appropriés en matière de langue et de culture;
- à l'intégration avec les services externes de santé et communautaires;
- au soutien des systèmes pour l'orientation et la mise en relation des prestataires, l'accès aux ressources humaines et un point d'accès unique pour les familles aux services du système ON y va;
- un accès offert aux parents et aux parents-substituts à des centres ON y va situés entre 45 et 60 minutes de leur domicile. De nombreuses idées ont été échangées sur la façon d'atteindre ces objectifs grâce au financement, à la planification et à la prévision des besoins futurs.

Énoncé des résultats escomptés : d'ici fin 2020, nous aurons mis en place un système intégré et coordonné aux échelons provincial, municipal et local qui utilisera un point d'accès centralisé pour répondre aux besoins des enfants de 0 à 6 ans.

Équité

Les participants travaillant sur ce thème ont passé un certain temps à le définir au cours du premier exercice. Ils avaient la conviction que la perspective de l'équité était importante dans tous les domaines d'action, et que l'équité devait aussi être prise en compte lors des discussions sur l'accès et la qualité. La promotion de l'équité et l'étude des politiques, des formations et des principes du point de vue de l'équité nécessitent un leadership intentionnel.

En général, les participants ont conclu que d'ici 2020, le système devrait travailler sur les points suivants :

- La mise en place d'une langue et d'une compréhension communes pour la définition de l'équité;
- L'élaboration d'un processus de participation des quartiers, ainsi que des outils et principes pour contribuer à l'équité;
- La création d'un plan intentionnel pour surmonter les obstacles et les transformer en possibilités : une campagne de sensibilisation.

Énoncé des résultats escomptés : d'ici 2020, les centres ON y va auront mis en place un processus pour garantir que l'ensemble du personnel comprend et applique le principe de l'équité. Cela renforcera considérablement la participation des enfants et des parents confrontés à des obstacles, notamment financiers, physiques, linguistiques, culturels, ou liés au transport, à leur composition familiale ou à leurs aptitudes.

Qualité

Ce groupe a constaté que la définition de la qualité diffère d'un organisme à l'autre. Les programmes s'efforcent de répondre aux besoins uniques de la communauté, et chaque programme possède ses propres forces. Nous partageons le but commun d'obtenir des résultats positifs pour les familles, et nous reconnaissons que pour assurer la qualité des services, les principes de l'accès et de l'équité devront être pris en compte dans le concept intentionnel.

Dans l'ensemble, le groupe a conclu que d'ici 2020, le système devrait travailler sur les points suivants :

- **Accès et équité** : un investissement ciblé dans les programmes pour éliminer les obstacles rencontrés par les familles les plus vulnérables.

- **Participation des parents** : pour renforcer leur compréhension en matière de développement sain des enfants et leur participation.
- **Formation obligatoire** : *Comment apprend-on?* et formation anti-oppression

Énoncé des résultats escomptés : le thème de la qualité doit être abordé plus en profondeur. Nous avons convenu que la qualité est définie par divers éléments qui participent à l'obtention de résultats communs :

le développement sain de la petite enfance;
la participation des parents;
le développement communautaire;
l'accès et l'équité;
la formation et le perfectionnement du personnel.

Groupes de travail sur les mesures : Recommandations

Alors que les groupes de travail sur les thèmes stratégiques ont travaillé sur les objectifs globaux du système, les groupes de travail sur les mesures ont donné leur avis sur des éléments précis du système en vue de formuler des recommandations. Ces conversations étaient fondées sur les connaissances des participants et encadrées par les feuilles-ressources préparées pour la réunion. Ces feuilles-ressources d'une page sont fournies en annexe (en anglais seulement).

En se fondant sur les lignes directrices du cadre provincial, les groupes ont commencé par une discussion générale pour aller vers des considérations plus précises au fur et à mesure de la journée. Les participants pouvaient passer d'un groupe à l'autre selon leur intérêt pour le sujet, et en fonction de leurs idées. Entre chaque discussion, les participants ont été invités à aller voir le travail en cours dans les autres groupes, à proposer des suggestions et des commentaires ou à répondre aux questions.

Les groupes de travail sur les mesures et ceux sur les thèmes stratégiques se sont tenus informés au fur et à mesure de la journée, et on a observé de nombreux points communs entre les réflexions sur le système et celles sur les mesures à prendre.

Les prochaines sections décrivent certaines des observations et idées de chaque groupe, mais il ne s'agit en aucun cas d'une liste exhaustive. Les recommandations finales sont d'une importance cruciale, on présente ici un compte-rendu de celles-ci.

Communication et sensibilisation

Lors de la première série de discussions, les participants ont ajouté des précisions à la présentation générale, notamment le besoin de créer des partenariats et d'assurer l'uniformité au sein du système, l'importance de la pertinence des services et de l'accessibilité pour les communautés uniques, et la nécessité d'offrir un accès et des ressources en ligne pour les nouveaux arrivants.

Lors des deuxièmes et troisièmes séries de discussions, le groupe a développé des idées et les a reprises dans les recommandations de mesures suivantes :

1. **Élaborer une stratégie de communication et de sensibilisation :** élaborer une stratégie prenant en compte l'équité, et tenant compte des points de vue des prestataires de services et de leurs bénéficiaires.
2. **Établir des partenariats uniformes au sein du système :** par exemple avec les Services sociaux et d'emploi de Toronto (qui offrent des services aux clients du programme *Ontario au travail*), les services de santé mentale, les services aux personnes ayant des besoins spéciaux, les services d'aide à l'établissement, les services du Toronto Community Housing, les services de santé publique et la bibliothèque.
3. **Élaborer du matériel promotionnel avec une image de marque uniforme**
 - a. Le matériel doit pouvoir être utilisé par chaque organisme au besoin.
 - b. Il doit être traduit ou proposé dans plusieurs langues et répondre aux besoins d'information de tous les types de publics.
4. **Créer des réseaux inclusifs :** établir une relation avec le Réseau pour l'enfant et la famille de Toronto (REFT) pour garantir la coordination dans l'ensemble du système et créer des liens avec les réseaux de planification locale.
5. **Planifier à l'échelle locale**

Évaluation et données

Lors de la première série de discussions, le groupe a complété la présentation générale de la situation avec ses propres observations, et a notamment constaté que le modèle de collecte des données actuel était obsolète et ne s'adaptait pas à la technologie ou aux différentes situations familiales. En effet, il cible peu de clients et ne recueille pas assez de données démographiques utiles. Le décompte des visites et des visiteurs uniques n'est pas effectué de façon cohérente. Les données collectées seraient plus utiles avec plus de clarté, de cohérence et de meilleures définitions. Il est important de communiquer avec les familles, et de prévoir un calendrier de collecte des données défini dans le temps et de vérifier que les familles sont à l'aise avec les questions posées et l'utilisation des renseignements.

Lors de la deuxième série de discussions, le groupe a abordé notamment l'évaluation des services essentiels et la nécessité de bien les définir, la responsabilité de la Ville en matière de collecte, de diffusion et d'analyse des données.

Enfin, le groupe a réutilisé ses observations et ses idées pour formuler les recommandations suivantes :

1. Réaliser un sondage à l'échelle du secteur pour élaborer une méthode uniforme d'évaluation

- a. Compiler des renseignements de haut niveau sur les méthodes de collecte et d'évaluation des données à partir de l'évaluation des besoins réalisée par SN Management.
- b. Élaborer un sondage pour comprendre le processus d'évaluation et de collecte des données des organismes et dresser une liste de souhaits.
 - a. Voir les questions du sondage
- c. Mener une analyse environnementale et étudier les pratiques exemplaires.
- d. Se fonder sur les points a, b et c pour promouvoir un cadre d'évaluation de l'apprentissage commun à l'échelle du système (ou de la province?).
- e. Organiser une boucle de rétroaction – le groupe de travail transmet les commentaires des prestataires aux responsables du système ON y va.

2. Affecter des ressources : les organismes ont besoin d'un financement, de temps pour le personnel, d'une technologie (un système) et de capacités pour évaluer les services ON y va.

- a. La Ville de Toronto devrait octroyer des fonds aux organismes pour l'évaluation des services essentiels.
- b. La Ville devrait fournir aux organismes un logiciel de collecte des données et une formation du personnel.
 - a. p. ex., une carte offerte à tous les enfants?
 - b. donner du temps au personnel pour saisir les données?
- c. La Ville de Toronto devrait régulièrement formuler des recommandations en vue de la planification des programmes.

Services en français

Lors de la première série de discussions portant sur la description de la situation actuelle, la discussion était axée sur l'accès, la communication, la sensibilisation, l'offre de services en français et le recours aux forces et atouts du système.

Lors de la deuxième série, le groupe a proposé des mesures à prendre notamment :

- assurer l'accès à un plus grand nombre de programmes dans plus de lieux;

- envisager la mise en place de carrefours communautaires pour mieux répondre aux besoins des familles;
- mener des activités de communication et de sensibilisation pour promouvoir les services et créer des partenariats;
- améliorer la qualité grâce à une formation en langue française continue et fondée sur la recherche;
- promouvoir l'équité, notamment la parité du travail et des niveaux de salaires.

Lors de la troisième série de discussions, le groupe a réutilisé ses idées pour formuler les recommandations suivantes:

1. Augmenter les heures de travail des services en français en 2018 :

- a. cibler les zones géographiques dans le besoin (p. 17 du Plan initial);
- b. cibler les lieux possibles :
 - i. espaces partagés avec les services ON y va;
 - ii. bibliothèques, écoles et centres communautaires;
- c. établir l'objectif d'éliminer les obstacles administratifs et financiers;
- d. embaucher du personnel du Centre francophone.

2. Améliorer la communication

- a. proposer l'ensemble de la communication de la Ville en français de façon régulière pour les services ON y va et les familles (section française sur le site Web);
- b. établir une communication entre les partenaires de langue française (p. ex., un calendrier commun).

3. Assurer l'apprentissage professionnel en langue française

- a. organiser un forum annuel en français pour le personnel francophone (à l'échelle de la province)
 - i. la Ville de Toronto + le Centre francophone, les conseils scolaires
- b. collaborer efficacement avec les familles
- c. mettre en place un accompagnement professionnel
- d. assurer l'inclusion

Services aux Autochtones

Lors de la première série de discussions portant sur la situation actuelle, les participants ont complété la présentation générale en précisant :

- l'importance de services pertinents sur le plan culturel;
- la tendance à juger les pratiques culturelles qui sont méconnues;
- l'importance de la compréhension du point de vue du client;
- la nécessité de fournir plus d'outils pour la formation, les connaissances et l'accès aux ressources;
- les compétences culturelles et la nécessité de développer un leadership intentionnel, entre autres.

Lors des deuxième et troisième séries, le groupe a réutilisé ses idées pour établir un plan d'action en cinq points qui orientera le travail du Comité consultatif pour les Autochtones

- 1. Assurer le perfectionnement professionnel :** continu, obligatoire et proposé en plusieurs formats;
- 2. S'engager envers la Commission de vérité et de réconciliation :** l'inclusion est la responsabilité de chacun; les vérifications de la qualité et la responsabilisation sont nécessaires pour s'assurer que les familles autochtones se sentent bien accueillies dans chaque programme.
- 3. Renforcer la main d'œuvre :**
 - a. Embaucher du personnel autochtone dans les organismes destinés au grand public, étudier les pratiques
 - b. Former les Autochtones à devenir éducateurs de la petite enfance et gestionnaires
 - c. Embaucher du personnel doté de compétences culturelles
- 4. Mettre en place des espaces accueillants et exempts de tout jugement :**
 - a. Organiser des consultations pour créer des espaces qui respectent les valeurs culturelles
 - b. Créer intentionnellement des espaces pour les familles autochtones à l'aide de livres, d'objets d'art, de documents sur la reconnaissance de la terre, de jouets, de programmes, de services en langues autochtones, d'espaces confortables pour s'asseoir au sol, de bois.
- 5. Planifier :**
 - a. Faire participer les familles et les enfants autochtones à la planification.
 - b. Faire participer d'autres partenaires, p. ex., Toronto Aboriginal Support Services Council, le Conseil consultatif sur les questions autochtones de Toronto
 - c.

Planification

Lors de la première série de discussions, le groupe a complété la présentation générale de la situation avec ses propres observations, en précisant l'absence d'approches cohérentes pour la planification, la fragmentation des groupes de planification, le manque de communication, l'irrégularité de la force des partenariats établis dans l'ensemble du système, le manque d'uniformité en matière d'évaluation, et un manque de ressources pour mener à bien la planification locale.

Lors de la deuxième série de discussions, le groupe a notamment proposé une évaluation environnementale de tous les groupes de planification locale existants, la mise en place d'une structure de production de rapports avec des ressources suffisantes, une stratégie relative aux communications et aux technologies pour l'échange de renseignements sur la planification.

Enfin, le groupe a réutilisé ses idées pour formuler les recommandations de mesures suivantes :

- 1. Mobiliser les planificateurs :** les Services à l'enfance devraient diriger l'élaboration d'un plan qui mobiliserait les prestataires de services et les partenaires pour (re)former des groupes stratégiques ou de planification locale afin de coordonner les services, partager les ressources et cibler les lacunes.
 - a. Qui? La Ville de Toronto devra initialement s'en charger :
 - i. en animant chaque groupe de planification locale, et en établissant la zone géographique appropriée;
 - ii. en établissant les paramètres et la portée du groupe de planification locale;
 - iii. en offrant une aide continue.
 - b. Quoi? La Ville doit réaliser une analyse environnementale et une analyse des structures de planification existantes pour éviter le double-emploi et renforcer les qualités actuelles du système.
 - c. Quoi? La Ville doit s'assurer que l'avis de tous les prestataires de services est pris en compte de façon équilibrée.
- 2. Élaborer un système de planification locale uniforme** pour les centres ON y va qui comprend des outils, des ressources, l'application des pratiques exemplaires, une aide financière et permet aux prestataires d'établir des processus de communication entre eux pour mieux coordonner la prestation de services visant à répondre aux besoins des familles.
- 3. Coordonner l'accès aux ressources et à l'aide des organismes partenaires** à l'échelle des systèmes, pour garantir l'équité dans l'ensemble du système de prestataires (p. ex., santé publique, bibliothèque publique, services pour les personnes ayant des besoins spéciaux).

Renforcement de la capacité et perfectionnement professionnel

Lors de la première série de discussions, le groupe a complété la présentation générale de la situation avec ses propres observations, notamment les doutes concernant le personnel sans diplôme d'éducateur de la petite enfance inscrit, et les réserves concernant les répercussions financières de l'exigence relative à ce diplôme. Les autres sujets de préoccupation portaient sur le temps de formation, les coûts de remplacement, les stages, le recrutement, les modes de formation, la mise en place d'équipes pluridisciplinaires et l'encouragement de pratiques de supervision réflexives tout en respectant l'enveloppe budgétaire actuelle.

Lors de la deuxième série de discussions, le groupe a abordé la possibilité de préparer le diplôme d'éducateur de la petite enfance inscrit pendant les études collégiales, le perfectionnement professionnel dans le contexte du Réseau pour l'enfant et la famille de Toronto, la nécessité de faire preuve de leadership lors de la création de réseaux, la mise en place de journées de perfectionnement professionnel et le financement des activités de perfectionnement et de renforcement des capacités.

Enfin, le groupe a réutilisé ses observations et ses idées pour formuler les recommandations suivantes :

1. **Établir une disposition relative aux droits acquis** afin que le personnel expérimenté ne détenant pas un diplôme d'éducateur de la petite enfance inscrit puisse conserver ses fonctions indéfiniment.
2. **Établir des réseaux locaux** pour renforcer les capacités du personnel et pour mettre en place un apprentissage commun.
3. **Offrir au moins deux stages d'éducateurs de la petite enfance par an dans chaque centre ON y va** et établir une communication entre la province et les universités et les collèges concernés en vue d'inclure l'aide à la famille et le curriculum dans les études d'éducateur de la petite enfance.
4. **Offrir des journées de perfectionnement professionnel portant sur l'équité, l'accès aux services et la qualité dans chaque centre ON y va.** En prenant en compte les besoins indiqués par le personnel, offrir au personnel la possibilité de réfléchir aux pratiques adoptées et d'être guidé par celles-ci et les ressources nécessaires (notamment l'accent est mis sur l'établissement d'une relation et la sensibilisation).

Normes de programmes

Lors de la première série de discussions, les participants ont complété la présentation générale de la situation en précisant, entre autres, la nécessité de mettre en place des espaces accessibles et le temps nécessaire pour installer des espaces partagés, le temps nécessaire pour la pratique réflexive, l'inégalité actuelle des salaires, la nécessité d'augmenter les effectifs minimaux, et l'importance de faire participer les parents et les parents-substituts.

Lors des deuxième et troisième séries de discussions, le groupe a développé des idées et les a reprises dans les recommandations de mesures suivantes:

1. Définir les attentes liées aux services essentiels

- a. Normes uniformes concernant chacun des trois services essentiels
- b. Heures/jours d'activité
- c. Normes de qualité/normes de pratique
- d. Conception universelle
- e. Résultats attendus clairs

2. Consultation annuelle obligatoire des familles sur la méthode d'application des normes de programmes

- a. Créer un plan d'action à l'issue des consultations.
- b. Inclure les utilisateurs actuels et potentiels de services.

3. Créer de nouveaux réseaux communautaires pour renforcer la capacité et les relations et favoriser la sensibilisation

- a. Se baser sur le travail réalisé par les groupes précédents.
- b. Inclure tous les organismes du système ON y va.
- c. Déterminer les limites (plusieurs réseaux).

Besoins particuliers et inclusion sociale

Lors de la première série de discussions, le groupe a complété la présentation générale de la situation avec ses propres observations, notamment la nécessité de procéder à une sélection préliminaire et d'aider les parents (en particulier ceux ayant également des besoins particuliers), la formulation d'idées sur les carrefours communautaires pour mettre en lien les familles avec d'autres services, la formation du personnel de programme, la flexibilité, l'accès aux services d'interprétation et la nécessité de recueillir plus de renseignements sur les personnes confrontées à des difficultés d'accès aux services.

Lors de la deuxième série, le groupe a formulé des idées sur le personnel dédié et les professionnels, l'équipement, l'espace spécialisés, sur le renforcement des capacités du personnel et l'étendue du modèle de programme.

Enfin, le groupe a réutilisé ses idées pour formuler les recommandations de mesures suivantes :

1. Créer un modèle sur la base du service Every Child Belongs (renforcement de l'éducation et des capacités) appliqué au système ON y va

- a. Faire des recherches sur les modèles de prestation et les pratiques fondées sur la preuve
- b. Évaluer les besoins et les coûts
- c. Définir la portée des pratiques et processus
- d. Définir les éléments du programme dans le contexte du système ON y va
- e. Désigner les responsables de la prestation du service
- f. Établir les mécanismes d'accès au service
- g. Harmoniser avec le cadre pour la petite enfance
- h. Déterminer comment le modèle de services respectera les paramètres de financement

2. Sensibiliser aux thèmes de l'inclusion et de l'équité

- a. Outil d'évaluation/outil axé sur les compétences
 - i. Révision et mise à jour
 - ii. Utilisation intégrée
- b. Faire contribuer les participants à la prise de décisions et aux consultations, à l'évaluation du programme
- c. Définir les évaluations de la norme de qualité qui prennent en compte les pratiques inclusives et équitables
- d. Diminuer la taille des programmes et proposer de plus petits programmes dans un plus grand nombre de lieux
 - i. Octroyer le financement nécessaire
 - ii. Réduire le besoin de programmes plus petits et distincts
 - iii. Renforcer les possibilités de partenariats

Renforcer les compétences du personnel

- a. Cibler les éléments de connaissance essentiels
p. ex., services et ressources, inclusion, diversité et cadre anti-oppression
- b. Prendre en compte les attentes en matière de formation du personnel (remplacements nécessaires)
- c. Définir et créer des partenariats avec d'autres professionnels
- d. Définir le rôle de soutien du consultant en ressources et du spécialiste en alphabétisation de la petite enfance
- e. Définir les rôles et les attentes relatives aux personnes suivantes :
 - i. l'apprenant/le personnel;
 - ii. le superviseur;
 - iii. les professionnels externes/le consultant en ressources.

Octroyer le financement nécessaire pour concrétiser les éléments susmentionnés.

6. Commentaires sur la journée

Les commentaires formulés à l'oral pendant et après la Journée de planification stratégique étaient positifs.

Plus de 50 p. 100 des participants ont répondu aux formulaires d'évaluation. Dans la partie réservée aux commentaires libres, la plupart des participants ont salué le travail accompli par les animateurs et l'organisation et la planification globales de la journée. Un grand nombre de participants ont aimé la possibilité de lancer des idées et d'échanger avec leurs collègues. Beaucoup ont trouvé l'ambiance de la journée agréable et l'ont décrite comme un échange d'idées respectueux. Plusieurs participants ont trouvé intéressant qu'on leur rappelle la richesse des services et programmes mis à disposition.

Parmi les suggestions d'amélioration, on trouvait la possibilité d'organiser l'événement dans un plus grand espace pour pouvoir circuler plus librement, une définition plus claire des modalités et processus pour les groupes de travail sur les thèmes stratégiques et l'organisation de cet événement sur deux jours afin de pouvoir aborder tous ces thèmes.

Évaluations écrites :

Questions	1 = pas de tout	2	3	4	5 = Tout à fait/beaucoup
Avant cet événement, compreniez-vous bien le rôle du système ON y va?		5 %	36 %	45%	13 %
À présent, comprenez-vous bien les activités menées par le système ON y va?		2 %	9%	54%	35 %
Avez-vous eu la possibilité de participer et de contribuer aux activités de cette journée?	5 %		9 %	24 %	62 %
Cette journée était-elle bien organisée?			9 %	39 %	52 %
À quel point avez-vous contribué à cette journée?			8 %	49 %	43 %

Questions	1 = pas de tout	2	3	4	5 = Tout à fait/beaucoup
À quel point pensez-vous que cette journée permettra de faire progresser les futures activités du système ON y va?			15 %	64 %	21 %
Les prochaines étapes du système ON y va vous paraissent-elles claires?		4 %	22 %	69 %	6 %
Dans l'ensemble, mon temps a été bien employé aujourd'hui.			14 %	49 %	37 %
Le lieu était adapté à l'événement.		4 %	4%	44 %	48 %
La nourriture et les boissons étaient à la hauteur de mes attentes.		4 %	8 %	39 %	49 %

Annexe 1 : Pages de présentation générale pour les groupes de travail sur les mesures (à suivre)